



## **RÉFORME DES DÉLÉGATIONS : DE L'ACTION SOCIALE À L'ANTISOCIAL !**

Le 1<sup>er</sup> mars, les fédérations des finances CGT, SOLIDAIRES, FO et CFDT ont claqué la porte du groupe de travail relatif au projet de réorganisation des réseaux d'action sociale dont elles avaient exigé le retrait.

Aujourd'hui, un nouveau groupe de travail était convoqué sur ce même sujet. Après lecture d'une déclaration liminaire commune dans laquelle les fédérations ont renouvelé leur demande d'abandon du projet et face à l'obstination de l'administration de ne rien lâcher, elles ont à nouveau claqué la porte.

Le passage à CHORUS ne saurait servir de prétexte au démantèlement de l'action sociale par la réduction des moyens humains et financiers au travers d'un guichet de proximité a minima.

Les fédérations rappellent que toute délégation doit fonctionner avec un(e) délégué(e) et au moins un(e) assistant(e). **Des personnels dédiés à l'action sociale, au plus près et au service des agents des Finances, c'est ce que nous avons obtenu en 2002 et dont nous exigeons aujourd'hui le maintien.**

Tant que ce projet destructeur ne sera pas retiré, les fédérations considèrent que le dialogue social est rompu.

**Plus que jamais, défendons l'action sociale !**

**Poursuivons le boycott des CDAS  
Signons massivement la pétition interfédérale**

Paris, le 28 avril 2011



## ACTION SOCIALE EN DANGER

Dans le prolongement de la RGPP à Bercy les Ministères économiques et financiers s'appuient sur le passage à CHORUS pour démanteler les délégations départementales de l'Action Sociale, tant au regard de leurs missions que de leurs moyens humains :

- Création de plateformes régionales gérées par un chef support nommé par le Secrétariat Général
- Transfert des missions et tâches des délégations vers cette plateforme (les régies, les conventions de restauration etc....)
- Inscription en ligne pour les colos, plus de regard sur les dossiers de prêts ALPAF etc....

Le secrétariat général met en place un véritable plan social dans les délégations.

### **Le 1<sup>er</sup> Mars, les fédérations ont claqué la porte du groupe de travail et ont exigé le retrait du projet.**

Ce projet de réorganisation, censé préserver un guichet de proximité et un dialogue social, est inacceptable.

A terme, les délégations, dépouillées de leurs prérogatives, et aussi de leurs assistants, ne géreront plus que le BIL et les CDAS.

Grâce aux luttes de 1989, les organisations syndicales ont réussi à construire et à imposer un réseau de proximité départemental. Ce réseau a fait la preuve de son efficacité, le réduire, c'est porter atteinte à l'action sociale dans nos ministères, c'est accompagner une logique de réduction de moyens humains et financiers, destructrice de cohésion sociale.

### **Un réseau restreint, c'est une action sociale dégradée et inefficace.**

L'action sociale, avec tous les personnels de délégation, a pour mission d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie, au travail et en dehors du travail, des agents actifs et retraités et de leurs familles.

Pour continuer à être efficace et prompt à réagir aux situations d'urgence (inondations dans le var en 2010 par exemple), elle doit être au plus près des agents.

### **La proximité des délégations est indispensable**

Les délégations, avec tous leurs moyens humains, doivent continuer à gérer au quotidien les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, les colonies de vacances, sorties locales, arbres de Noël..., la solidarité envers les agents en difficulté, la médecine de prévention, les vaccinations ...

**Pour une action sociale de proximité, à dimension humaine,  
Pour un fonctionnement socialement efficace des délégations,  
Rejetons le projet des Ministères  
En signant la pétition**



